

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2025/1709/176 du 30 mai 2025 du **Ministre du Travail** accorde l'exploitation d'un ascenseur à Grass, 5, rue Luss Arendt.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation sus-dite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,



Sammy Wagner
Bourgmestre



Alex Folscheid
Secrétaire communal

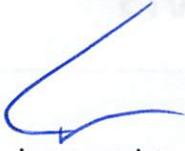
Steinfort, le 13 juin 2025

Steinfort

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du **13 JUN 2025**

Steinfort, le **13 JUN 2025**


Le bourgmestre




Le secrétaire communal

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2025/1709/176 du 30 mai 2025 du
Ministre du Travail accorde l'exploitation d'un ascenseur à Grass, 5, rue Lüss, Aérocl.
Tous les intéressés peuvent intervenir auprès du Tribunal administratif contre
l'autorisation sus-dite.
Cet appel doit être présenté sous peine d'irrecevabilité par l'intermédiaire d'un avocat
inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de
40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.
Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au
public.

pour le Collège des bourgmestres élus

Alex Filschell
secrétaire communal

Sammy Wagner
bourgmestre